



Avenant n°1 du Contrat de co-développement 2021-2023 entre Bordeaux Métropole et la commune du Bouscat

Préambule

Le Conseil métropolitain et le Conseil municipal ont respectivement validé le contrat de co-développement de 5^{ème} génération, pour la période 2021- 2023, le 23 septembre 2021 et le 28 septembre 2021.

La délibération métropolitaine n°2021-526 prévoyait le principe d'un avenant général aux contrats fin 2022, afin d'intégrer, sans substitution, toutes les nouvelles actions proposées par la Métropole.

Depuis l'adoption des contrats, les feuilles de route suivantes ont été approuvées par délibération et entrainent l'évolution des actions contractualisées :

- Mobilité
- Déchets
- Schéma de développement économique
- Plan Climat

Cet avenant n°1 est également l'occasion de préciser ou d'acter les ajustements mineurs de certaines fiches et d'intégrer les substitutions validées.

L'objet du présent avenant est d'intégrer ces adaptations au présent contrat de codéveloppement 2021 – 2023.

Entre

Bordeaux Métropole, représentée par Monsieur Alain Anziani, son Président, dûment habilité par la délibération n°2022-0000 en date du 25 novembre 2022 ;

Et

La commune du Bouscat représentée par Monsieur Patrick Bobet, son Maire, dûment habilité par la délibération municipale 000 en date du 00/00/2022 ;

ARTICLE 1 : Modification des annexes 1 et 2 au contrat de co-développement

En application de l'article 6 paragraphe 4, alinéa 3, le contrat de co-développement est modifié comme suit :

Les nouvelles fiches ci-dessous sont intégrées dans le contrat 2021 - 2023 :

- Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
- Etude de faisabilité d'une liaison bus express circulaire entre rocade et boulevards
- Plan Climat Métropolitain
- Plan stratégique Déchets 2026 : Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine
- Plan stratégique Déchets 2026 : Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi
- Plan stratégique Déchets 2026 : Réduire et valoriser in situ les végétaux
- Végétalisation de trois cours d'école

Les fiches suivantes, déjà présentes dans le contrat, sont modifiées :

- Plan Marche: accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école
- Plan stratégique Déchets 2026 : Promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets

ReVE 13 : BoulevardsReVE 14 : Périphérique

Les fiches suivantes sont supprimées :

- Aménagement du carrefour Victor Hugo rue Ducourneau
- Plan stratégique Déchets 2026 : Promotion du compostage collectif en habitat dense
- RI école hors OAIM : Ecole maternelle du centre
- RI école hors OAIM : Ecole maternelle Ermitage

Les autres actions du contrat de co-développement 2021 - 2023 du Bouscat restent inchangées.

Pour Bordeaux Métropole,

Pour la commune du Bouscat

Le Président,

Le Maire,

Alain Anziani

Patrick Bobet

Liste des annexes à l'avenant :

Annexe 1 : Liste des fiches-actions par niveau d'enjeu

Annexe 2: Fiches-actions

Fiches action par niveau d'enjeu

Métropolitain

0004	Hippodrome du Bouscat
0007	TrenteTrente
0011	Plan 1 million d'arbres
0012	Pôle d'échange multimodal de Bouscat Sainte Germaine
0014	Avenant 2022 (Modification) : Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école
0016	Aide au déploiement du stationnement résident
0017	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation
0018	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 13 : Boulevards
0019	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 14 : Périphérique
0020	Avenant 2022 (Création) : Etude de faisabilité d'une liaison bus express circulaire entre rocade et boulevards
0021	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun
0023	AMI AIRE Fonciers économiques : site "Place Ravezies" au Bouscat
0025	Aménagement des boulevards
0027	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions
0028	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique
0029	Avenant 2022 (Modification) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
0030	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi
0031	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Réduire et valoriser in situ les végétaux
0032	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine
0033	Avenant 2022 (Création) : Plan Climat Métropolitain
0034	Audit énergétique du patrimoine bâti communal
0035	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal
0036	Réseau de chaleur - Hippodrome
0037	Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0057	Avenant 2022 (Suppression) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense

Intercommunal

0005	Festival de l'hippodrome
0026	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- orientations d'aménagement
0058	Avenant 2022 (Suppression) : Aménagement du carrefour Victor Hugo - rue Ducourneau

Communal

0001	Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré)
0002	Avenant 2022 (Création) : Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
0003	Extension de la zone d'activité Godard
0006	Salon du livre de jeunesse
0008	RI Piscine Rénovation / extension de la piscine municipale du Bouscat
0009	Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de maraichage urbain et de jardins partagés
0010	Avenant 2022 (Création) : Végétalisation de trois cours d'école
0013	Mise en service du Parking Laharpe dans sa configuration finale et liaison piétonne vers la zone commerciale de la barrière du Médoc
0015	Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public
0022	Reconversion d'un pied d'immeuble en structure Economique Sociale et Solidaire quartier Champ de Courses
0024	Soutien au plan d'action communal en faveur du commerce de proximité
0055	Avenant 2022 (Suppression) : RI école hors OAIM - école maternelle du centre
0056	Avenant 2022 (Suppression) : RI école hors OAIM - école maternelle Ermitage

Fiches action par numéro d'ordre

0001	Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré)
0002	Avenant 2022 (Création) : Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
0003	Extension de la zone d'activité Godard
0004	Hippodrome du Bouscat
0005	Festival de l'hippodrome
0006	Salon du livre de jeunesse
0007	TrenteTrente
0008	RI Piscine Rénovation / extension de la piscine municipale du Bouscat
0009	Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de maraichage urbain et de jardins partagés
0010	Avenant 2022 (Création) : Végétalisation de trois cours d'école
0011	Plan 1 million d'arbres
0012	Pôle d'échange multimodal de Bouscat Sainte Germaine
0013	Mise en service du Parking Laharpe dans sa configuration finale et liaison piétonne vers la zone commerciale de la barrière du Médoc
0014	Avenant 2022 (Modification) : Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école
0015	Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public
0016	Aide au déploiement du stationnement résident
0017	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation
0018	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 13 : Boulevards
0019	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 14 : Périphérique
0020	Avenant 2022 (Création) : Etude de faisabilité d'une liaison bus express circulaire entre rocade et boulevards
0021	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun
0022	Reconversion d'un pied d'immeuble en structure Economique Sociale et Solidaire quartier Champ de Courses
0023	AMI AIRE Fonciers économiques : site "Place Ravezies" au Bouscat
0024	Soutien au plan d'action communal en faveur du commerce de proximité
0025	Aménagement des boulevards
0026	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- orientations d'aménagement
0027	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions
0028	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique
0029	Avenant 2022 (Modification) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
0030	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi
0031	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Réduire et valoriser in situ les végétaux

0032	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine
0033	Avenant 2022 (Création) : Plan Climat Métropolitain
0034	Audit énergétique du patrimoine bâti communal
0035	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal
0036	Réseau de chaleur - Hippodrome
0037	Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0055	Avenant 2022 (Suppression) : RI école hors OAIM - école maternelle du centre
0056	Avenant 2022 (Suppression): RI école hors OAIM - école maternelle Ermitage
0057	Avenant 2022 (Suppression) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense
0058	Avenant 2022 (Suppression) : Aménagement du carrefour Victor Hugo - rue Ducourneau

Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré)

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

L'étude Préliminaire (EP) et l'avant-projet (AVP), prévu sur l'avenant du CODEV 4, sont en cours pour l'aménagement de l'avenue de Tivoli.

Il est proposé de lancer les travaux sur la durée de ce contrat de co-développement.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune:

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée	1 500 000,00

Répartition annuelle de la dépense			
2021	0,00€		
2022	1 000 000,00 €		
2023	500 000,00 €		
2024	0,00€		

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Avenant 2022 (Création) : Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

A la suite de la mise en service de la ligne du D du tramway qui passe aujourd'hui sur l'avenue de la Libération Charles de Gaulle, le plan de circulation du Bouscat a été modifié et de nombreuses rues sont passées à sens unique. Aujourd'hui l'avenue de Lattre de Tassigny et son prolongement (la rue Paul Bert) sont devenues l'un des derniers itinéraires Est Ouest à double sens. De plus cette avenue constitue un accès direct au centre ville du Bouscat. L'avenue longue de 190 ml a aujourd'hui un réseau de mobilité douce hétérogène qui est donc à renforcer et sécuriser à proximité du collège. Il s'agit également d'un secteur majoritairement résidentiel, ponctué par la présence d'équipements scolaires importants.

Les principaux objectifs de l'aménagement sont :

- La mise en sécurité des usagers par un apaisement de la voie et la réduction de la vitesse,

0.00€

- La mise en sécurité des déplacements 2 roues,
- L' intégration paysagère.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- -->Réaliser les travaux

Recettes attendues

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune:

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	700 000,00 €		
Estimation des dépenses de Bordeaux	700 000,00 €		
Métropole sur la durée du contrat	·		

Répartition annuelle de la dépense				
2021	700 000,00 €			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Extension de la zone d'activité Godard

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

Stratégie échelonnée dans le temps de l'extension de la zone d'activité Godard.

Suite à levée des préalables fonciers et environnementaux, à la désignation d'un opérateur, à la définition d'un programme et à la commercialisation des lots, sur les contrats de co-développement précédents, il est proposé de poursuivre la mise en œuvre de l'extension de la ZA Godard. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par La Fab conformément au souhait de la ville. Afin d'assurer la desserte et l'intégration de la nouvelle zone, la Métropole assurera les travaux nécessaires sur les espaces publics du secteur.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Assurer une veille foncière
- -->Faire de la réserve foncière
- -->Céder ou acheter le foncier
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- --->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

280 000,00 €
280 000,00 €

Répartition annuelle de la	dépense
2021	0,00€
2022	80 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	100 000,00 €
·	

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

ALCOUFFE-BA BRIGITTE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

SPL La Fab

Autre(s) acteur(s):

-->La Fabrique Métropolitaine

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Hippodrome du Bouscat

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

L'hippodrome du Bouscat est un équipement métropolitain, contribuant à l'attractivité de l'agglomération. Il est aussi facteur de développement économique, tant en matière touristique qu'en lien avec la filière équestre. La société d'encouragement de Bordeaux, propriétaire et exploitant des installations, sollicite Bordeaux Métropole pour une aide annuelle à des travaux de rénovation et d'entretien au regard notamment des retombées fiscales dont bénéficie la Métropole au titre des paris sportifs. Bordeaux Métropole ne participera pas au-delà de 80 % des recettes fiscales annuelles perçues et au-delà de 80% du montant des travaux programmés par l'hippodrome.

Entre 2014 et 2016 Bordeaux Métropole a participé à hauteur de 362 618 € pour 542 943 € de recettes perçues (soit 67%).

Conformément aux recettes fiscales perçues par Bordeaux Métropole, le montant est porté à 100 000e par an sur la durée de ce contrat.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- -->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune:

- -->Signer une convention
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	525 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €

Répartition annuelle de la d	épense
2021	0,00€
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00€
·	

5	2.22.5
Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

- -->Bordeaux Métropole
- -->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Festival de l'hippodrome

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif:

Festival de l'hippodrome : manifestation culturelle annuelle autour de la musique - alternativement concert classique en lien avec l'Opéra avec un concept innovant "Opéra en Plein Air" / musiques contemporaines, en remplacement de la fête du cheval. Le festival aura lieu la 3ème semaine de septembre.

Le budget de la manifestation pour l'année en co-organisation avec « Opéra en Plein Air » s'élèvera à environ 60 000 euros sans recettes pour la ville du Bouscat.

Le budget de la manifestation pour l'année du Festival, avec des musiques contemporaines, s'élève à environ 110 000 euros avec recettes (entrées et village) pour la ville du Bouscat (budget identique à celui de la Fête du Cheval).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- --->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Signer une convention
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

120 000,00 €
30 000,00 €

Répartition annuelle de la d	épense
2021	0,00€
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00€

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s):

- -->Association
- -->Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Salon du livre de jeunesse

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

Depuis 2002, le salon du livre de jeunesse propose de nombreuses activités autour des livres, de la lecture, des sciences et de la musique : ateliers créatifs et numériques, lectures musicales, contes, expositions, ateliers de découverte de l'astronomie, planétarium...

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- favoriser la rencontre du jeune public et des adolescents avec l'écrit et aborder l'écrit sous toutes ses formes;
- promouvoir le livre et la lecture;
- réunir tous les acteurs de la chaîne du livre et inciter les publics de la ville, de la métropole et de la région à les rencontrer;
- valoriser les créateurs du territoire, les maisons d'édition indépendantes de la métropole et de la région proposant des lignes éditoriales originales;
- proposer des animations à tous les publics et notamment aux publics éloignés du livre et de la lecture et des publics empêchés.

En outre, toujours dans cette volonté d'accessibilité, 15 auteurs et illustrateurs confirmés, jeunes talents de la métropole et d'ailleurs, viennent à la rencontre des élèves dans les établissements scolaires du Bouscat. Auteurs et illustrateurs font ainsi découvrir aux enfants leur univers, retraçant leur parcours, éveillant la curiosité, transmettant leur passion du livre.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en viqueur

Niveau engagement Commune:

- -->Signer une convention
- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	102 600,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021	0,00€				
2022	10 000,00€				
2023	10 000,00€				
2024	0,00€				
Recettes attendues	0,00€				

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS **MÉTROPOLITAINS**

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s):

-->Autres

-->Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

TrenteTrente

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Trente Trente, initié et porté par la compagnie de théâtre Les Marches de l'Été* et son metteur en scène Jean-Luc Terrade, défend depuis sa création en 2004 une programmation des formes courtes hybrides et pluridisciplinaires.

Surprenant par son format et sa programmation, l'événement 30/30 devenu Trente Trente, suscite toujours autant la curiosité en offrant une vision plurielle et pointue de la création contemporaine. Réunissant une trentaine de propositions artistiques aux croisements des disciplines : performance, danse, cirque, musique, théâtre, installation... cette manifestation née à Bordeaux poursuit son rayonnement à Bordeaux Métropole mais aussi en région Nouvelle-Aquitaine. Un rendez-vous unique qui interroge les écritures contemporaines avec une programmation à la fois éclectique et exigeante valorisant la richesse et la particularité de la nouvelle scène, aussi bien locale, nationale, qu'internationale.

Trente Trente propose également des workshops encadrés par les artistes de la programmation, ouverts aux amateurs de danse, de performance ou encore de musique... et valorise le processus de création par l'accueil en résidence d'une partie des artistes invités. L'Atelier des Marches au Bouscat, espace de travail à l'année, se transforme alors en espace de représentations le temps de l'événement.

Depuis sa création, Trente Trente à accueilli 300 artistes et compagnies. Pour n'en citer que quelques uns : Mathurin Bolze, Steven Cohen, Ivo Dimchev, Crida Compagny, Joëlle Léandre, Olivier de Sagazan, Anthony Egéa, Etienne Saglio, Extime Cie, Ludor Citrick, Renaud Herbin, Les Limbes, Les Lubies, Eloise Deschemin, Carole Vergne, Giani-Gregory Fornet, Olivier Waibel, Orin Camus...

*La compagnie Les Marches de l'Été, dont le siège est installée au Bouscat, défend depuis sa création plusieurs axes d'activités que sont la création de spectacles, l'accueil en résidences d'artistes dans son espace de travail dédié - l'Atelier des Marches au Bouscat - et l'organisation annuelle de Trente Trente.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	366 780,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	15 000,00 €			
2023	15 000,00 €			
2024	0,00€			

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

0,00€

Autre(s) acteur(s):

- -->Bordeaux Métropole
- -->Commune
- -->Conseil départemental
- -->Conseil Régional
- -->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Recettes attendues

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

RI Piscine Rénovation / extension de la piscine municipale du Bouscat

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

La commune du Bouscat souhaite un accompagnement au titre du RI Piscines pour la rénovation de sa piscine municipale.

Le projet prévoit notamment un bassin intérieur de 25 m 5 couloirs, ainsi qu'un bassin extérieur nordique de 25 m 3 couloirs.

Le projet est estimé à 5,2 M€ HT travaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- --->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 200 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 300 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	650 000,00 €			
2022	0,00€			
2023	650 000,00 €			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de maraichage urbain et de jardins partagés

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

La commune du Bouscat souhaite mettre en œuvre un projet de maraichage urbain sur le site Godard. Elle demande un accompagnement financier de Bordeaux Métropole pour réaliser en 2022 les actions suivantes :

- analyses de sols;
- amendement organique;
- apport de terre végétale;
- achat de chalets bois et petits matériels (outillage et fourniture);
- animation pour une gestion durable.

La commune a eu une mise à disposition de parcelles métropolitaines pour son projet de créations de jardins partagés sur la zone Godard.

La préservation et la valorisation de la biodiversité sont des actions que Bordeaux Métropole soutient techniquement et financièrement avec le règlement d'intervention Nature Agriculture (délibération 2018-154 du 23 mars 2018).

Bordeaux Métropole subventionne jusqu'à 50% et 350 000 € par an et par commune les études, travaux, acquisitions foncières, sensibilisation, communication et formation des projets.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

- -->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- -->Réaliser l'opération
- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	40 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	20 000,00 €			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DESURMONT ANNE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s):

-->Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Avenant 2022 (Création) : Végétalisation de trois cours d'école

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

La ville du Bouscat souhaite végétaliser trois cours d'école afin de créer des îlots de fraicheur et améliorer la biodiversité des lieux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Participer à l'étude
- -->Signer une convention
- --->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Réaliser l'étude
- -->Réaliser l'opération
- -->Valider les suites opérationnelles de l'étude
- -->Mener la concertation
- -->Signer une convention
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	720 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	240 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense			
2021	0,00€		
2022	0,00€		
2023	120 000,00 €		
2024	120 000,00 €		
2027	120 000,00 C		

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DESURMONT ANNE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Plan 1 million d'arbres

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Bordeaux Métropole a initié un programme de plantation d'1 million d'arbres dans le cadre son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention.

Ce règlement d'intervention subventionnera 3 types d'actions :

- les frais d'acquisition et de plantation au travers d'un forfait à l'arbre, (seuil minimum de 100 ou 500 plantations d'arbres à respecter en fonction des projets);
- les distributions d'arbres par les villes;
- les études.

Ce règlement d'intervention sera cumulable avec le RI Nature.

Une centrale d'achats dédiée sera créée et ouverte à toutes les communes.

La commune du Bouscat a un projet de création d'une forêt urbaine rue Bonnaous. Elle prévoit des études en 2022-2023.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- --->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Réaliser l'opération
- -->Signer une convention
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	34 550 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 500 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	1 800 000,00 €			
2022	2 800 000,00 €			
2023	2 900 000,00 €			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Pôle d'échange multimodal de Bouscat Sainte Germaine

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Cette opération d'intermodalité interface les offres de transports en commun: du tramway ligne D, du réseau de la voie de ceinture SNCF, bus TBM et les modes actifs et d'autopartage situées dans le périmètre du futur pôle d'échanges. S'inscrivant dans le programme RER métropolitain, les créations de la halte ferroviaire et des espaces publics des abords sont respectivement conduits sous 2 maitrises d'ouvrage SNCF et Bordeaux Métropole. Une convention passée au conseil de janvier 2021 de partenariat financier CFI est en cours de signature. Elle définit les clés et modalités de financement ente la Région, la Métropole, la Ville du Bouscat selon les 2 périmètres d'intervention SNCF et Bordeaux Métropole.

Calendrier prévisionnel de l'opération:

2018-2020: signature de la convention de financement des études APO, réalisation des études APO, copil de confirmation décision de faire;

2021: signature convention CFI et réalisation des travaux. Lancement et notification des marchés de travaux; 2022- avril 2023 : réalisation des travaux de la halte SNCF, puis réalisation de l'aménagement du parvis et des abords publics par Bordeaux Métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Lancer des consultations
- -->Réaliser les travaux

Recettes attendues

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune:

-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Evaluation totale action	3 400 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 400 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense			
2021	200 000,00 €		
2022	2 500 000,00 €		
2023	700 000,00 €		
2024	0,00€		

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MAZET EMMANUEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

- -->Commune
- -->Conseil Régional
- -->SNCF

0,00€

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Mise en service du Parking Laharpe dans sa configuration finale et liaison piétonne vers la zone commerciale de la barrière du Médoc

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

L'objectif est de réaliser une étude de définition de programme en lien avec l'exploitant Metpark et le pôle territorial ouest.

La fiche-action a pour objectif de:

- 1- Confirmation de la mairie de la démolition du local SDIS et de la maison bourgeoise ou est logé l'IDDAC jusqu'en septembre;
- 2- Engagement de la démolition du bâtiment du SDIS (en façade rue Laharpe) avec la direction du foncier (permis de démolir à obtenir);
- 3- Etude des besoins en stationnement en fonction de la politique de passage en payant en surface, de la requalification de l'espace public, d'évolution du site C-Discount, des demandes d'amodiations de promoteurs du site Peugeot;
- 4- Définition d'un programme de reprise du parking Laharpe avec :
- création d'un accès rue Laharpe;
- définition des besoins par type de stationnement (visiteurs, résidents, vélo, ...);
- définition du type de parking en surface ou en ouvrage;
- montage opérationnel et financement.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- -->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune:

- -->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- -->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense			
2021	50 000,00 €		
2022	0,00€		
2023	0,00€		
2024	0,00€		

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DE BRISSON DE LAROCHE VINCENT

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Avenant 2022 (Modification) : Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Bordeaux Métropole a approuvé son 1er plan marche le 25 novembre 2021. Ce dernier vise à atteindre une part modale de 32% pour la marche en 2030, et surtout d'améliorer les conditions de marche dans toute la métropole pour augmenter la pratique et pour un meilleur cadre de vie.

Le plan marche prévoit 19 actions réparties en 5 axes parmi lesquelles les 4 actions suivantes :

- 1.1 Poursuivre l'apaisement des quartiers par la mise en œuvre de zones marchables
- 1.2 Désencombrer les trottoirs ciblés comme priorités piétonnes
- 2.1 Expérimenter la fermeture de rues d'écoles
- 2.2 Favoriser l'écomobilité scolaire

Pour accompagner ces 4 actions, un fonds de 30M€ en investissements a été voté avec le Budget Principal 2022, lors du Conseil de métropole de janvier 2022 :

1M€ en 2022

5M€ en 2023

7M€ en 2024

7M€ en 2025

7M€ en 2026

3M€ en 2027

19M€ de ce fonds seront consacrés à l'aide aux communes pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et telecom, à la suppression de potelets ou autres équipements reconnus gênants pour la marche et à la mise en accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite (application des Plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, PAVE). Une délibération a été votée par le Conseil de Métropole le 8 juillet 2022 pour définir les modalités d'usage de ces 19M€.

11M€ de ce fonds seront ensuite consacrés pour le soutien des actions en faveur de l'écomobilité scolaire, en particulier l'apaisement des quartiers d'école et la fermeture totale ou partielle des rues d'école. Une délibération sera présentée au Conseil de Métropole en fin d'année 2022 ou début d'année 2023 pour définir les modalités d'usage de ces 11 M€.

Avenant 2022 : La fiche a été élargie à l'ensemble des actions du Plan marche qui bénéficieront du fonds de 30M € votée en début d'année 2022. Le titre, le descriptif et les financements ont ainsi été mis à jour.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Accompagner financièrement le programme
- --->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- --> Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- -->Participer à la démarche/au dispositif
- --->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	6 000 000,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	6 000 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense			
2021	0,00€		
2022	1 000 000,00 €		
2023	5 000 000,00 €		
2024	0,00€		

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s):

- -->A'Urba Agence d'Urbanisme
- -->Bordeaux Métropole
- -->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

Une étude portant sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public métropolitain va être réalisée. Celle-ci est en attente de la stratégie métropolitaine en cours de définition, notamment sur la base de l'évaluation du fonctionnement du parc après retour sur l'expérimentation de la facturation de l'énergie.

La commune du Bouscat a identifié des besoins dans les quartiers, dont deux sur le pôle multimodal St Germaine.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00€
2022	0,00€
2023	0,00€
2024	0,00€

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BALADON THIBAULT

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Aide au déploiement du stationnement résident

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Pour la création de zones de stationnement payant, Bordeaux Métropole participe à hauteur de 50% des dépenses de fourniture et de pose des horodateurs hors taxe et prend en charge la totalité des travaux de signalisation. La commune doit communiquer à Bordeaux Métropole la liste des rues concernées par cette opération et le périmètre des zones de stationnement payant pour que le service signalisation puisse faire l'estimation des travaux.

La commune du Bouscat souhaite instaurer 2 200 places de stationnement et acquérir 100 horodateurs, pour un montant global estimé de 700 000€ TTC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	700 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	290 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021 0,00 €					
2022	290 000,00 €				
2023	0,00€				
2024 0,00 €					
Recettes attendues 0.00 €					

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DABADIE SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Stationnements vélo, pompes et stations de réparation

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnements vélo de 2 types :

- des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains (habitant à moins de 150m) de chaque vélobox peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autres solution pour stationner leur vélo chez eux.
- des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installés sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment.

Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparations qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes.

En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Réaliser la prestation
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

- -->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- -->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense						
2021	0,00€					
2022	200 000,00 €					
2023 200 000,00						
2024 200 000,00 €						

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

HALLARD KEVYN

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS -MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Avenant 2022 (Modification): ReVE 13: Boulevards

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un Réseau Vélo Express (ReVE) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire circulaire 13 le long des boulevards de Bordeaux (rive gauche) et bouclé rive droite, soit concernant les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Le Bouscat, Floirac et Cenon (traversant la Garonne par les Ponts Simone Veil et Chaban Delmas).

Les tracés ont été élaborés avec les communes et/ou avec les pôles territoriaux et ont été validés dans le cadre du 3e plan vélo voté au conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement provient d'une enveloppe dédiée votée dans le cadre du Plan vélo qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

Avenant 2022: Modification du titre et du descriptif de la fiche

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Réaliser l'étude de faisabilité
- -->Réaliser l'étude pré opérationnelle
- -->Établir le programme
- -->Réaliser l'étude préliminaire
- -->Réaliser les études préalables
- -->Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
,	·
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021 3 400 000,00 €					
2022	4 900 000,00 €				
2023 13 100 000,00 €					
2024 28 300 000,00 €					

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Avenant 2022 (Modification) : ReVE 14 : Périphérique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un Réseau Vélo Express (ReVE) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 14 dans le cadre du présent codev, itinéraire circulaire passant par les communes de Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon, Bègles, Bouliac, Floirac, Cenon, et Lormont (traversant la Garonne par les Ponts Mitterrand et d'Aquitaine).

Les tracés ont été élaborés avec les communes et/ou avec les pôles territoriaux et ont été validés dans le cadre du 3e plan vélo voté au conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement provient d'une enveloppe dédiée votée dans le cadre du Plan vélo qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

Avenant 2022: Modification du titre et du descriptif de la fiche

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Réaliser l'étude de faisabilité
- -->Réaliser l'étude pré opérationnelle
- -->Établir le programme
- -->Réaliser l'étude préliminaire
- -->Réaliser les études préalables
- -->Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée	49 700 000,00 €
du contrat	

Répartition annuelle de la dépense					
2021	3 400 000,00 €				
2022 4 900 000,00 €					
2023 13 100 000,00 €					
2024 28 300 000,00 €					

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Avenant 2022 (Création) : Etude de faisabilité d'une liaison bus express circulaire entre rocade et boulevards

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Afin d'améliorer les déplacements, et répondre à aux enjeux de congestion urbaine, Bordeaux Métropole a validé son schéma des mobilités en septembre 2021, fixant ainsi les grandes orientations du développement de son réseau de transports en commun à l'horizon 2030.

Dans le but de répondre à l'objectif 1 « Décongestionner le territoire métropolitain » de ce nouveau schéma, il est prévu de réaliser des études de faisabilité de dessertes en bus express, dont une nouvelle liaison de bus express circulaire située entre la rocade et les boulevards. L'objet de celle-ci est de définir des tracés en bus express en vue de proposer le tracé le plus opportun pour la ligne circulaire, tout en définissant son coût et son calendrier prévisionnel de réalisation.

9 Communes sont concernées par le projet : Bordeaux, Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon, Pessac, Mérignac, Eysines, Le Bouscat et Bruges.

Un bureau d'étude a été recruté en juin 2022. L'étude devrait être terminée début 2023. Le service Grands Projets de Transport poursuivra le projet en phase opérationnelle.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude de faisabilité

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	153 600,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	153 600,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021	0,00€				
2022	109 200,00 €				
2023	44 400,00 €				
2024 0,00 €					

Recettes attendues	0,00€
Recettes attendues	0,00 €

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

GRANDJEAN BRENDAN

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun.

Opérations d'amélioration dont le programme n'est pas encore défini et reste ouvert.

Dans le cas où la ville et/ou l'exploitant identifie(nt) des problèmes de retenues de files bloquant le bus, il est souhaitable de faire remonter les difficultés afin de compléter le programme.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune:

- -->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- -->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

62 600 000,00 €
49 700 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021	4 200 000,00 €				
2022	2 400 000,00 €				
2023	18 950 000,00 €				
2024 24 150 000,00 €					

Recettes a	ttendues	0,00€	

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MORA MIKAEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Reconversion d'un pied d'immeuble en structure Economique Sociale et Solidaire quartier Champ de Courses

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

Création d'une structure d'insertion par l'activité économique sur le quartier intercommunal Champ de Courses, dans le cadre d'une reconversion d'un pied d'immeuble géré par Gironde Habitat. Une étude est en cours pour définir le contenu du projet, avec 4 champs d'activités investis : précarité énergétique (information, assistance), centre d'appels, conciergerie, recyclerie-ressourcerie.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune:

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	292 300,00 €
Estimation des	
dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	58 460,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	40 922,00 €			
2022	17 538,00 €			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

FUSEAU STEPHANE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s):

- -->Association
- -->Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

AMI AIRE Fonciers économiques : site "Place Ravezies" au Bouscat

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Dans le cadre du lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt portant sur des fonciers à vocation économique en mai 2017, le site situé à proximité de la place Ravezies, sur la commune du Bouscat a été intégré au périmètre de projet.

C'est l'opérateur SPIE qui a été retenu et qui travaille sur la mise en œuvre de son projet et la commercialisation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

Niveau engagement Commune:

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DECELLIERES CLEMENT

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Autres

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Soutien au plan d'action communal en faveur du commerce de proximité

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

Dans le cadre de son plan d'action en faveur du développement du commerce sur le territoire métropolitain, Bordeaux Métropole accompagne la commune dans la mise en œuvre de son plan d'action local en faveur du commerce de proximité.

Le soutien de Bordeaux Métropole ne peut dépasser 50% du montant du plan d'action local, dans la limite d'une dépense éligible de 8 000€.

La commune prévoit la mise en œuvre d'actions d'animation et de communication en faveur du maintien et du développement de son tissu commercial et artisanal de proximité.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

--->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Réaliser l'opération
- -->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021	0,00€				
2022	2 000,00 €				
2023	2 000,00 €				
2024	0,00€				

Recettes attendues 0,00 €

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BECOT CHANTAL

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s):

-->Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Aménagement des boulevards

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Au regard des réflexions et études déjà menées sur les boulevards, ce grand ensemble emblématique du paysage métropolitain a vocation à devenir un des lieux majeurs de l'aménagement urbain des prochaines années pour la métropole.

Ce projet ambitieux , à enjeux multiples et essentiels pour le développement de notre agglomération nécessite une large concertation impliquant les communes directement concernées par le tracé des boulevards: Bordeaux, Talence, Bègles, Le Bouscat

5 grands objectifs ont été définis:

- engager une mutation profonde de la pratique des boulevards, d'un espace routier à un espace urbain;
- faire des barrières rive gauche les lieux majeurs de la revitalisation des boulevards;
- développer un projet d'aménagement assurant un meilleur partage de l'espace public entre différents modes de déplacement;
- valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager des boulevards tout en renforçant leurs fonctions d'habitat, d'activités économiques, d'emplois et de loisirs;
- améliorer les conditions de circulation sur la plaine rive droite par le bouclage de pont à pont des boulevards. L'objectif de la 1ère phase de concertation qui s'est ouverte en 2019 et qui va s'achever à l'été 2021 est de recueillir les besoins de tous les usagers des boulevards. Elle donnera lieu à un cahier de recommandations citoyennes qui sera versé à un cahier des charges de consultation de maîtrise d'oeuvre. Une seconde phase de concertation s'ouvrira alors avec des dispositifs participatifs avec des manifestations et des évènements dans l'espace public:

Parallèlement de nombreuses études préalables ont été réalisées par l'A'urba (approfondissement des secteurs non étudiés et enquête sociologique croisée sur la rive gauche, réflexions sur les actions à mener rive droite). Actuellement des sites sont recherchés pour des aménagements provisoires et des expérimentations.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Réaliser l'étude de faisabilité
- -->Réaliser l'étude pré opérationnelle
- -->Établir le programme
- -->Réaliser les études préalables
- -->Mener la concertation

Niveau engagement Commune:

- -->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Participer aux négociations
- -->Participer aux études
- -->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	200 000,00 €			
2022	200 000,00 €			
2023	200 000,00 €			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SCHOONBAERT SYLVAIN

Direction en charge de l'action :

DBF - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - MISSION VALORISATION PROJET URBAIN

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

- -->A'Urba Agence d'Urbanisme
- -->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- orientations d'aménagement

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif:

Le secteur de Bordeaux Nord correspond géographiquement à une vaste zone située au nord de la ville de Bordeaux et incluant une partie de la communes résidentielles du Bouscat et de Bruges. Sa situation, au débouché du Pont d'Aquitaine en fait une entrée de ville parmi les plus importantes pour la Métropole, de nature stratégique pour tous les flux en provenance de Paris.

Tous ces éléments incitent à appréhender cet espace géographique comme un ensemble urbain et paysager cohérent, à se replacer dans une logique de couture, de corridors écologiques et de continuité des espaces publics à l'échelle intercommunale et sur des orientations et compétences métropolitaines.

Cette démarche a pour objectif d'élaborer un récit sur ce territoire, en interface avec le parc des Jalles, pour retrouver du sens, sortir d'une logique d'archipels de projets et se tourner vers un projet métropolitain : élaborer un plan paysage permettant leur mise en cohérence et leur bonne mise en réseau.

Le travail de mobilisation des élus a commencé.

Il se décompose en deux temps qui seront réalisés avant l'été 2021 : un temps d'atelier avec les élus bordelais pour accorder les orientations politiques sur le territoire de Bordeaux. Un deuxième atelier intercommunal avec l'ensemble des élus concernés par le secteur de Bordeaux Nord (les maires de Bruges, du Bouscat, de Blanquefort et les vice-Présidents).

A la rentrée de septembre, la deuxième phase du travail devra s'engager pour le réalisation du plan paysage. ce plan sera la déclinaison opérationnelle des orientations politiques qui auront été défini lors des ateliers de juiniuillet.

La mise en œuvre de ce plan est prévu dans le courant de 2022.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Evaluation totale action	160 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	160 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense					
2021	60 000,00 €				
2022	50 000,00 €				
2023	50 000,00 €				
2024	0,00€				

Recettes attendues	0,00€
	-,

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MESSAGER XAVIER

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Fiche-action regroupant les dispositifs de mobilisation écocitoyenne sur le territoire, pour les scolaires et les citoyens:

- Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable;
- Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier);
- SUPER-DEFIS (ex défi familles à énergie positive) : engagement écocitoyen dans la mise en œuvre d'écogestes en matières de d'eau, énergie, déchets, alimentation et déplacements. Ces défis se succèdent dans l'année. Des temps-forts, rencontres et animation leur permettent de suivre leurs progrès.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	940 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	940 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	470 000,00 €			
2023	470 000,00 €			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE. DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT **DURABLE**

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Cette fiche regroupe 5 réseaux d'échanges pilotés par la Direction énergie, écologie et développement durable sur les enjeux de transition énergétique et écologique :

- Le « Club développement durable des communes », dédié aux chargés de mission développement durable dans les communes;
- « Territoires en transitions », dédié aux élus délégués aux enjeux de développement durable dans les 28 communes;
- Le « Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable », un espace multi-acteur dédié à l'alimentation durable;
- Le « Réseau des élus à la santé », comme son nom l'indique, destiné aux élus à la santé des communes.
- Et enfin le « Réseau des lieux ressources du développement durable », visant le partage d'expérience sur la mobilisation écocitoyenne et éventuellement sur la mutualisation des moyens de ces structures

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Établir le programme

Recettes attendues

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Evaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

0.00€

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Avenant 2022 (Modification) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025. Le plan stratégique Déchets a défini plusieurs axes, déclinés en actions. La commune facilite et relaye la mise en place de ces axes et actions et notamment :

- axe 2 Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité en faveur de la prévention déchet
- -axe 3 Mettre en place et renforcer les actions favorisant la consommation éco-responsable
- axe 4 Lutter contre le gaspillage alimentaire
- axe 5 Réduire et valoriser in situ les végétaux (cf. FA avenant 2022 dédiée)

Avenant 2022 : modification du descriptif, conformément au plan Déchets voté en mars 2022.

0,00€

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser la prestation

Recettes attendues

Niveau engagement Commune:

--->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense					
2021	0,00€				
2022	0,00€				
2023	0,00€				
2024	0,00€				

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Le plan stratégique Déchets a été adopté par le conseil métropolitain le 25 mars 2022 (n°2022-145) dont l'objectif majeur est celui de la réduction des quantités de déchets. Une évolution des services apportés aux habitants visent l'évolution des centres de recyclage : le réemploi est une des pierres angulaires de la réduction des déchets : le déchet de l'un peut devenir la ressource d'un autre.

L'action 32 du plan - moderniser les centres de recyclage existants pour diversifier les flux accueillis et construire des centres de ressources et de réemploi :

- travaux d'aménagement de 7 sites de centres de recyclage pour les faire évoluer et mettre en place du réemploi;
- travaux de construction de 5 sites nouvelle génération de centre de recyclage appelés centres de ressources pour faire du réemploi la porte d'entrée de l'usager et orienter les usagers vers la valorisation en leur proposant un maximum de filières (site de 8 000 à 12 000m²);
- création de 3 centres de réemploi en milieu urbain en pied d'immeuble ou dans des parkings.

0,00€

Un schéma directeur définira la planification (date et lieu) de déploiement de ces travaux et construction.

Action 31 - mettre en place 6 aires de réemploi éphémères installées temporairement à fréquence régulière au cœur de quartier et des villes pour permettre l'accroitre l'offre et faciliter l'accès aux personnes les moins mobiles.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Établir le programme

Recettes attendues

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Evaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense					
2021	0,00€				
2022	0,00€				
2023	0,00€				
2024	0,00€				

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

GODART PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Réduire et valoriser in situ les végétaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Bordeaux Métropole observe une quantité importante des végétaux apportés en centres de recyclage. Actuellement les végétaux représentent 116 kg produits en moyenne par habitant chaque année et représentent un des gisements de déchets les plus importants sur le territoire. Le jardinage au naturel et le broyage des végétaux sont deux solutions qui permettent d'éviter la production de végétaux : c'est l'objet de l'action 22 du plan stratégique Déchets 2026.

Bordeaux métropole s'engage à promouvoir, former les habitants au jardinage naturel et promouvoir la pratique et des opérations de broyage permettant la valorisation de cette matière végétale par les habitants et sur leurs parcelles.

La commune s'engage à relayer et faciliter cette pratique auprès de ses habitants et à veiller à la mise en cohérence des actions proposées par elle aux habitants sur le traitement des végétaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune:

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024 0,00				
Recettes attendues	0.00 €			

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COCULET GAELLE

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Le plan stratégique Déchets a acté le déploiement de la gestion de proximité des déchets de cuisine qui, selon la règlementation, doivent être valorisés et sortir de la poubelle des ordures ménagères résiduelles : le principe arrêté consiste, en cohérence avec les politiques métropolitaines, au déploiement du compostage individuel ou collectif et à une solution d'apport des déchets de cuisine en points d'apport volontaire à proximité des habitations. L'un des objectifs de cette action est de promouvoir le tri à la source des déchets de cuisine en les considérant non plus comme des déchets mais comme une ressource.

Le plan stratégique Déchets a adopté 5 actions :

- Action 23 Développer le compostage individuel avec pour objectif d'atteindre un taux de distribution de 95% de composteurs en habitat individuel en maison sur le périmètre extra-rocade;
- Action 24 -Développer le compostage partagé avec pour objectif de couvrir la totalité de l'habitat collectif extra rocade par une solution de gestion des biodéchets par compostage partagé et participer à son extension sur l ('intra rocade en fonction des opportunités;
- Action 25 Mettre en œuvre une collecte séparée des restes de cuisine en points d'apport volontaire avec pour objectif de le déployer sur la totalité de l'intra rocade;
- Action 26 Mettre en place une collecte séparée par une collecte innovante pour l'hyper centre de Bordeaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune:

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense			
2021	0,00€		
2022	0,00€		
2023	0,00€		
2024	0,00€		
Recettes attendues	0,00€		

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MAYET CECILE

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Avenant 2022 (Création) : Plan Climat Métropolitain

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Bordeaux Métropole a approuvé son Plan Climat le 30 septembre 2022. Cette nouvelle ambition fixe le cap d'une métropole neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, chaque acteur du territoire doit pouvoir être mobilisé et impliqué pour co-construire un territoire résilient, inclusif, préservant les ressources naturelles et proche des citoyens.

Le plan climat comprend 3 axes, 12 objectifs déclinés en 55 actions.

Pour permettre aux communes de s'inscrire dans l'ambition métropolitaine, plusieurs outils leur sont proposés :

Certains ont été intégrés aux contrats de codev 5 : apport d'une ingénierie pour la rénovation énergétique du patrimoine communal, pour le développement du photovoltaïque, pour la sensibilisation et l'accompagnement des habitants (rénovation de l'habitat, juniors du développement durable, supers défis), pour le partage et l'échange de bonnes pratiques au travers du Club DD des communes et du Club des élus territoires en transition.

En complément, Bordeaux Métropole propose de partager un outil de comptabilité carbone, des formations à destination des élus et des agents telle que la fresque du Climat et celles à créer avec le Labo des transitions, la coopérative carbone (outil de développement de projets locaux financés par des crédits carbone), de réaliser avec le soutien de l'ALEC des bilans énergétiques, également de co-construire une bibliothèque des initiatives qui permettra de valoriser les initiatives locales à des fins de réplicabilité, d'élaborer des programmes d'animations partagés avec les associations notamment dans le cadre des Assises européennes de la transition énergétique organisées à Bordeaux en mai 2023. Ces dispositifs seront construits en 2023 avec le soutien des communes volontaires.

Un état des lieux des besoins des communes sera réalisé pour déterminer avec chacune un programme de travail qui se poursuivra au-delà du présent contrat par la signature d'un engagement partagé sur les enjeux du Plan climat.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MEJRI VIRGINIE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

- -->Bordeaux Métropole
- -->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Recettes attendues

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

0,00€

Audit énergétique du patrimoine bâti communal

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Dans le cadre de son Plan d'action air énergie territorial, Bordeaux Métropole vise à accélérer la transition énergétique pour faire du territoire une des premières métropoles à énergie positive en 2050. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en œuvre d'actions coordonnées de l'ensemble des acteurs du territoire visant à développer les énergies renouvelables et à réduire les consommations d'énergie. Le patrimoine bâti public (communal et métropolitain) est une cible majeure.

Bordeaux Métropole propose la mise à disposition d'un conseiller technique expert de l'énergie des bâtiments pour accompagner les communes vers une politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine bâti selon 2 approches adaptées à leurs besoins :

- Niveau 1 : la commune ne dispose pas de compétences techniques sur le sujet de l'énergie, le conseiller l'accompagne sur le bilan global de son patrimoine et définit des pistes d'optimisation énergétique;
- Niveau 2 : la commune dispose de compétences techniques sur le sujet de l'énergie, le conseiller l'accompagne sur un pré-diagnostic portant sur 3 bâtiments à enjeux de performance.

Cette mise à disposition d'un conseiller permet à la commune d'accéder automatiquement au club tertiaire porté par la Métropole, club d'échanges de bonnes pratiques entre acteurs privés et publics du territoire qui vise à fédérer autour de l'ambition de métropole à énergie positive. La commune devient alors signataire de la charte Energie-Climat métropolitaine pour marquer son engagement dans la réduction des consommations énergétiques.

Cette fiche s'adresse aux communes n'ayant pas mutualisé avec Bordeaux Métropole la gestion de leur parc de bâtiments.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Réaliser l'étude
- -->Signer une convention

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Signer une convention

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	300 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	100 000,00 €			
2022	100 000,00 €			
2023	100 000,00 €			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

BOLLE ASSIYATTE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

- -->Autres
- -->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Installer des panneaux solaires sur le foncier communal

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal. Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes.

4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; réalisation des travaux.

Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite.

.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Accompagner financièrement le programme
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

1 000 000,00€
1 000 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	100 000,00 €			
2022	250 000,00 €			
2023	450 000,00 €			
2024	200 000,00 €			

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

PAGEOT JUSTIN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s):

- -->Bordeaux Métropole
- -->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Réseau de chaleur - Hippodrome

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Réseau de chaleur : études d'opportunité puis poursuite du projet en cas de conclusions favorables.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Initier la démarche
- -->Réaliser l'étude de faisabilité

Niveau engagement Commune:

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Evaluation totale action	30 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €

Répartition annuelle de la dépense				
2021	30 000,00 €			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

Recettes attendues	0,00€
--------------------	-------

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

MASCLAUX DYLAN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

L'objectif de cette action est d'organiser et mettre en œuvre de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, urbanisme et habitat, nature. Elle doit permettre de déterminer les bons leviers de gestion, d'accompagnement des mutations, ou de maîtrise du foncier.

Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données stratégiques et outils d'expertise mis à disposition par la Métropole : fiches de lots, simulations et faisabilités foncières, estimation de valeur foncière, analyse des marchés fonciers et immobiliers, base de données des fonciers stratégiques, etc.

Bordeaux Métropole (direction du foncier - service prospective et stratégie) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux échanges et réunions de travail. La commune participe à cette démarche et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Assurer une veille foncière
- -->Faire de la réserve foncière
- -->Céder ou acheter le foncier
- -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Recettes attendues

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

FERRER GREGOIRE

Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

0,00€

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Avenant 2022 (Suppression) : RI école hors OAIM - école maternelle du centre

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

La commune sollicite une participation de Bordeaux Métropole au titre du règlement d'intervention en faveur des groupes scolaires communaux.

Avenant 2022 : suppression de la fiche action, en substitution avec la fiche Végétalisation des cours d'école.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- --->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Signer une convention
- -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	480 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
aa oontaat	

Répartition annuelle	e de la dépense
2021	0,00€
2022	0,00€
2023	200 000,00 €
2024	0,00€

Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Avenant 2022 (Suppression) : RI école hors OAIM - école maternelle Ermitage

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif:

La commune sollicite une participation de Bordeaux Métropole au titre du règlement d'intervention en faveur des groupes scolaires communaux.

Avenant 2022 : suppression de la fiche action, en substitution avec la fiche Végétalisation des cours d'école.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Signer une convention
- -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune:

- -->Signer une convention
- -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

960 000,00 €
400 000,00 €

Répartition annuelle de	la dépense
2021	0,00€
2022	0,00€
2023	400 000,00 €
2024	0,00€
	1

Recettes attendues	0,00€
Receiles allendues	0,00 €

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Avenant 2022 (Suppression) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif:

Accompagner les habitants pour leur proposer des solutions de tri à la source de biodéchets (déchets de cuisine, végétaux) permet de répondre aux nouveaux objectifs réglementaires liés à la loi de transition énergétique (2015) et la loi AGEC (2020). Ils imposent la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023 pour tous les producteurs de biodéchets en France.

Le compostage collectif est une solution particulièrement adaptée à l'habitat dense, avec des implantations possibles dans le domaine public et en foncier privé. Bordeaux Métropole est mobilisée sur cette mission avec 172 sites de compostage collectifs accompagnés fin 2019.

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- Identifier des espaces publics à proximité d'habitations permettant l'installation de sites de compostage collectif;
- Donner les Autorisations d'Occupation Temporaire nécessaires à l'installation de nouveaux sites sur le domaine public;
- Intégrer lorsque c'est possible des composteurs collectifs dans les projets d'aménagement à proximité d'habitations et dans les jardins partagés;
- Faire la promotion du compostage collectif dans sa communication auprès des habitants, des associations, entreprises, bailleurs et syndics de copropriété, centres sociaux et d'animation;
- Favoriser la mise en contact entre les bailleurs et syndics gestionnaires de logements dans votre commune et Bordeaux Métropole;
- Faciliter la fourniture de broyat de branchage sur les sites de compostage collectif existant avec votre service espace vert lorsque c'est possible.

Bordeaux Métropole s'engage à mettre à disposition :

- Une boite à outils de communication (affiches / bannières web, etc...);
- Un cahier des charges (en précisant conditions minimales et optimales) pour l'installation d'un site de compostage collectif dans l'espace public;
- Une équipe dédiée à la mobilisation des habitants sur un site de compostage collectif potentiel (en porte à porte, appels téléphoniques, boitage, affichage);
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des habitants pendant 1 an une fois le site installé;
- Une assistance téléphonique pour toutes les questions techniques liées à l'installation d'un site de compostage;
- Une équipe technique dédiée à l'installation d'équipement de tri à la source de biodéchets dans vos établissements et sur les sites identifiés.

Avenant 2022 : Fiche action substituée - création de nouvelles fiches action intégrant les actions votées dans le cadre du Plan stratégique Déchets.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune:

-->Réaliser la prestation

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00€
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00€

Répartition annuelle de la dépense				
2021	0,00€			
2022	0,00€			
2023	0,00€			
2024	0,00€			

Recettes atte	endues	0,00€	

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s):

- -->Association
- -->Autres

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Avenant 2022 (Suppression) : Aménagement du carrefour Victor Hugo - rue Ducourneau

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif:

La commune du Bouscat souhaite améliorer sa manière de circuler aux abords du carrefour entre les rues Ducourneau et Victor Hugo. Ce choix découle de la volonté communale d'améliorer le cadre de vie riverains. L'avenue Victor Hugo est une voie urbaine de distribution. Elle est de catégorie 2 selon l'importance des tronçons sur le Réseau Hiérarchisé. Elle permet de relier les avenues Ausone et Jean Jaurès au boulevard Pierre 1er. Les objectifs de l'étude réalisée au FIC, sont les suivants :

- Sécuriser les traversées piétonnes;
- Mettre aux normes d'accessibilité la voirie;
- Apaiser la circulation routière;
- Améliorer la visibilité et l'insertion des véhicules depuis la rue Ducourneau.

La réalisation des travaux est prévu sur le codev 5.

Avenant 2022 : suppression de la fiche action, en substitution de l'aménagement de la rue de Lattre de Tassigny.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- -->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune:

- -->Participer à la démarche/au dispositif
- -->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	480 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	480 000,00 €

Répartition annuelle de la de	épense
2021	0,00€
2022	480 000,00 €
2023	0,00€
2024	0,00€
Recettes attendues	0,00€

4 - Acteurs :

Référent :

SINTES PHILIPPE

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s):

-->Commune

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							